

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/6060  
15 juillet 1967  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE EN DATE DU 15 JUILLET 1967, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL

D'ordre de mon gouvernement, j'ai hier appelé l'attention du Conseil de sécurité sur une série de graves violations du cessez-le-feu commises par les forces armées de la République arabe unie depuis le 8 juillet et qui sont allées en s'amplifiant jusqu'au 14 juillet. Les pertes israéliennes indiquées hier s'élevaient maintenant à 7 morts, 22 blessés et 2 disparus. Je dois maintenant informer le Conseil de sécurité d'une nouvelle série de graves violations du cessez-le-feu commises par les forces armées de la République arabe unie dans le secteur du Canal de Suez au cours de la journée d'aujourd'hui, 15 juillet.

A 7 heures, heure locale, des forces armées de la République arabe unie stationnées dans le secteur de Port Ibrahim ont ouvert le feu à l'aide d'armes automatiques sur un détachement de soldats israéliens occupés à évacuer le corps d'un des hommes tués au cours de la journée d'hier. Immédiatement après, les forces égyptiennes stationnées dans le secteur de Port Tawfiq ont commencé un tir d'artillerie continu dirigé contre les forces israéliennes à partir de la rive ouest du Canal. Les Israéliens ont riposté.

A 8 h 45, des avions de forces aériennes israéliennes ont reçu l'ordre d'intervenir contre les emplacements de canons de la République arabe unie.

A 9 h 15, les forces égyptiennes ont étendu la zone des incidents en commençant un tir d'artillerie, à partir de la rive ouest du Canal près de Kabrit, sur des véhicules israéliens circulant sur une route de la rive est. En même temps, l'artillerie égyptienne a commencé à tirer à partir du secteur de Firdan, à environ 55 kilomètres au nord. Vers 9 h 40, des chars égyptiens stationnés dans le même secteur ont également commencé à tirer sur les forces israéliennes.

Des avions israéliens ont de nouveau reçu l'ordre d'intervenir contre les emplacements égyptiens. Un avion israélien a été touché par des pièces anti-aériennes et son pilote a sauté en parachute et a atterri à l'intérieur des lignes israéliennes.

A 9 h 50, quatre appareils Mig 21 de la République arabe unie qui survolaient la ligne israélienne de cessez-le-feu à une altitude de 25 000 pieds ont été interceptés. L'un d'eux a été abattu et les trois autres ont été repoussés.

A 11 heures, huit appareils de la République arabe unie ont attaqué des positions israéliennes dans le Sinaï. Ces appareils ont été interceptés par des avions israéliens qui ont abattu deux appareils Mig 21.

Le feu a cessé dans le secteur à 12 h 30. Toutefois, les forces de la République arabe unie ont de nouveau attaqué deux heures et demie plus tard, à 15 heures, dans le secteur de Firdan, à l'aide d'armes automatiques et anti-chars et de mortiers. Les forces israéliennes ont riposté.

A 16 h 25, les Egyptiens ont ouvert le feu sur des forces israéliennes dans la zone de Fort Tawfiq. Les Israéliens ont riposté.

Etant donné la gravité de ces incidents et le fait que les forces armées de la République arabe unie ont de nouveau attaqué et poursuivi leur attaque au cours de la journée, le Gouvernement israélien a prié le général Bull d'accélérer le déploiement des observateurs des Nations Unies dans le secteur du Canal de Suez. En même temps, j'ai également communiqué aujourd'hui au Secrétaire général, à midi, heure de New York, une demande tendant à ce que le général Bull intervienne immédiatement auprès des autorités de la République arabe unie au Caire afin d'obtenir la cessation immédiate, complète et réciproque de tous les tirs dans le secteur du Canal de Suez. J'ai de nouveau affirmé qu'Israël a pour politique de se conformer rigoureusement à son engagement de cesser le feu et qu'il est prêt à coopérer avec le général Bull à cette fin.

J'ai l'honneur de demander que la présente lettre soit distribuée comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent d'Israël  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Gideon RAFAEL

